

aux autres, mais elle ne peut le faire qu'au moyen d'une loi économique générale s'appliquant à l'ensemble de la production. Cette loi ne fixe pas encore les formes organiques que prendra cette association générale des entreprises. Elle ne fait que déterminer les conditions, égales pour tous, sous lesquelles les producteurs réunis dans leurs organisations d'entreprises participent au grand travail productif de la société.

Tous les biens produits par le travail de l'homme se valent qualitativement, car ils représentent tous un même travail humain. Seule la quantité de travail différente qu'ils représentent les rend dissemblables. La mesure du temps que chaque travailleur individuellement consacre au travail est l'heure de travail social moyen. C'est cette mesure qui servira à établir l'ensemble des richesses dont dispose la société, de même les rapports des diverses entreprises entre elles, et enfin la part de ces richesses qui revient à chaque producteur.

C'est d'ailleurs ainsi que Marx et Engels l'envisageaient. Et, contrairement à ce que certains imaginent, cette comptabilité s'applique non seulement à la société communiste qui a atteint un niveau de développement très élevé, mais il s'applique à toute société communiste — donc dès le moment où les travailleurs ont exproprié les capitalistes — quel que soit le niveau qu'elle a atteint. Cette aversion s'appuie sur la remarque suivante tirée des " Critiques du Programme de Gotha ", de Marx:

" Ce à quoi nous avons affaire ici, c'est une société
" communiste non pas telle qu'elle s'est développée
" sur les bases qui lui sont propres, mais telle qu'
" elle vient, au contraire, de sortir de la société
" capitaliste; par conséquent, une société qui, sous
" tous les rapports, économique, moral, intellectuel,
" porte encore les stigmates de l'ancienne société
" des flancs de laquelle elle sort. Le producteur
" reçoit donc individuellement... l'équivalent
" exact de ce qu'il a donné à la société.
" Ce qu'il lui a donné, c'est son quantum individuel
" de travail. Par exemple, la journée sociale de tra-
" vail représente la somme des heures de travail
" individuel; le temps de travail individuel de cha-
" que producteur est la portion qu'il a fournie de
" la journée sociale de travail, la part qu'il y a
" prise. Il reçoit de la société un bon constatant
" qu'il a fourni tant de travail (défalcation
" faite du travail effectué pour le fonds collecti)
" et, avec ce bon, il retire des stocks sociaux une
" quantité d'objets de consommation correspondant
" à la valeur de son travail. Le même quantum de
" travail qu'il a fourni à la société sous une
" forme, il la reçoit d'elle sous une autre forme...